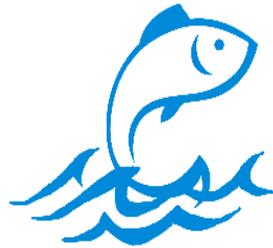




# المرصد الاقتصادي والاجتماعي للصيد

م.ا.ا.ص



Observatoire Economique et Social des Pêches

**OESP**

# Plan de présentation

- ▶ Historique de création
- ▶ Cadre réglementaire
- ▶ Organigramme
- ▶ Financement
- ▶ Planification
- ▶ Activités réalisées

## ▶ Historique de création

▶ Cadre réglementaire

▶ Organigramme

▶ Financement

▶ Planification

▶ Activités réalisées

## **Création initiale recommandée par :**

- **Stratégie du secteur 2015-2019**
- **Cadre d'Investissement pour le Développement Durable des Pêches en Mauritanie 2015 - 2020**

## **Objectifs de la création de l'OESP**

- **Mettre en place un dispositif permanent de suivi économique et social du secteur**
- **Renforcer la contribution du secteur au développement économique et social du pays.**

**L'OESP permettra au Ministère, entre autres, de :**

- ✓ **Prendre en compte les dimensions Socio-économiques dans le pilotage du secteur**
- ✓ **Fournir des indicateurs Socio-économiques et des avis de gestion sur la ressource et les systèmes d'exploitation.**

**Le domaine d'intervention prioritaire de l'OESP est la gouvernance des pêcheries nationales et sous régionales**

- ▶ Historique de création
- ▶ **Cadre réglementaire**
- ▶ Organigramme
- ▶ Financement
- ▶ Planification
- ▶ Activités réalisées

# Arrêtés de création et d'organisation

(Arrêté 0672/2017 du 06 juillet 2017

Arrêté 0265/2018 du 09 avril 2018)

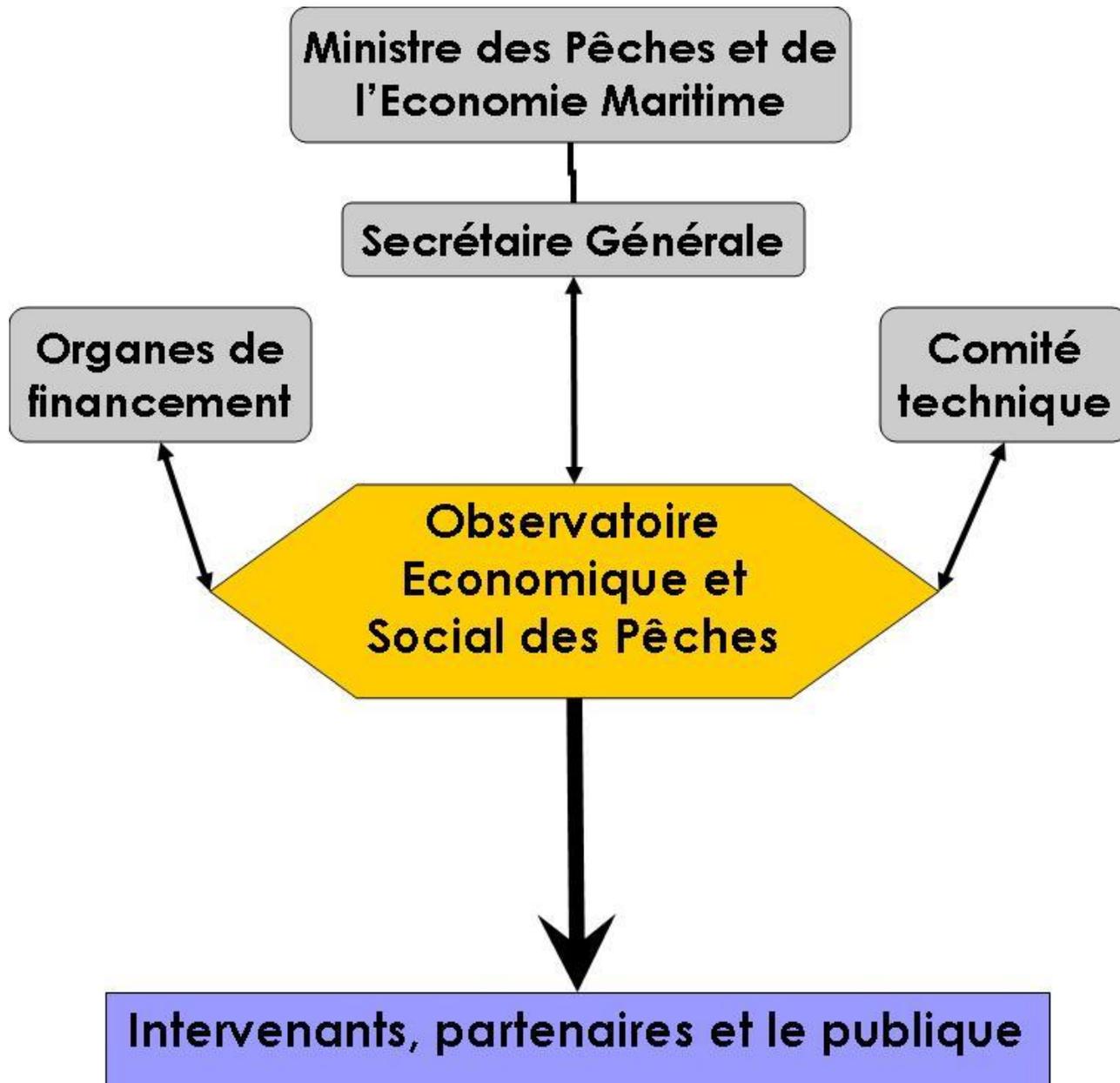


**Article Premier** : Dans le cadre de la mise en place d'un dispositif permanent de suivi économique et social du secteur des pêches, il est créée une Cellule dénommée «**Observatoire Economique et Social des Pêches (OESP)**».

**Article 2** : La cellule est chargée de concevoir, de préparer et de suivre la mise en place d'un Observatoire Economique et Social. Elle est chargée en particulier de :

- Mettre en place un dispositif permanent de suivi économique et social du secteur des pêches ;
- Définir un cadre réglementaire et institutionnel permettant d'assurer le suivi et l'évaluation socio-économique du secteur des pêches et de ses performances ;
- Elaborer des cahiers de charges dans le cadre de partenariat avec les producteurs et les utilisateurs des données du secteur ;
- Assurer la publication régulière des notes de conjoncture et des rapports sur les performances du secteur des pêches et sa contribution à l'économie nationale.

- ▶ Historique de création
- ▶ Cadre réglementaire
- ▶ **Organigramme**
- ▶ Financement
- ▶ Planification
- ▶ Activités réalisées



## **Comité Technique de l'OESP**

### **Article 3 : Création, Missions et composition du Comité Technique :**

**Le comité est chargé de :**

- **Suivi et validation avant la diffusion et publication des notes de conjoncture**
- **Suivi et validation avant publication des rapports de l'Observatoire relatifs aux résultats généraux de la pêche.**

# Composition du Comité Technique de l'OESP



**Président : Secrétaire Général du MPEM**

## **Membres:**

- **Le Commandant de la GCM ;**
- **Le Directeur Général de la DGERH**
- **Le Directeur de la Marine Marchande ;**
- **Le Directeur de la DARE;**
- **Le Directeur de la DDVPP;**
- **Le Directeur de la DPCP ;**
- **Le Directeur de la DPC ;**
- **Un représentant de l'IMROP ;**
- **Un représentant de l'ONISPA ;**
- **Un représentant de la SMCP**
- **Un représentant du Ministère de l'Economie ;**
- **Un représentant de la BCM ;**
- **Le coordinateur du PRAO ;**
- **Un représentant de l'ONS ;**
- **Un représentant de la CNPM**

- **Le CT tient des réunions ordinaires chaque trimestre, sur convocation de son Président.**
- **Il peut se réunir chaque fois que de besoin sur convocation de son président ou de deux tiers de ses membres.**
- **Les comptes rendus des réunions sont communiqués au Ministre des Pêches et de l'Economie Maritime.**

**•Secrétariat:** Coordinateur de l'OESP

# Unité de Coordination de l'OESP

**Article 4** : La Cellule de l'Observatoire Economique et Social des Pêches est géré par Unité de Coordination placée sous l'autorité du Ministre des Pêche et de l'Economie Maritime.

**Article 5** : L'Unité de Coordination est chargée de concevoir, de préparer et de suivre la réalisation de l'ensemble des activités de l'OESP. Elle est en particulier chargé de :

- Suivre et de contrôler l'exécution des différentes tâches de la structure ;
- Définir et suivre l'exécution du cahier des charges des structures partenaires ;
- Faciliter l'intervention des experts nationaux et internationaux, coordonner leurs activités et veiller à ce que les résultats des activités soient conformes aux produits et services attendus de l'observatoire économique et social des pêches ;
- Rendre compte régulièrement au Ministre des Pêches et de l'Economie Maritime de l'état de mise en œuvre ;
- Assurer le secrétariat du Comité Technique.

## **Missions du Coordinateur**

**Article 6 :** Le Coordinateur est chargé de veiller au bon fonctionnement de la Cellule.

- ✓ **Il est responsable de l'organisation administrative et financière de l'Unité.**
- ✓ **Il gère le personnel de la Cellule.**
- ✓ **Il prend les dispositions appropriées pour s'entourer d'une équipe pluridisciplinaire capable d'aider à la bonne exécution du projet.**
  
- ❖ **Le Coordinateur de l'OESP, ayant rang de directeur central adjoint, est nommé par arrêté du Ministre chargé des Pêches. Il est mis fin à ses fonctions dans les mêmes formes.**
  
- ❖ **Le personnel de la cellule peut être renforcé par des experts (nationaux et/ou étrangers) recrutés dans le cadre de contrat de prestations de services, à courte durée, pour fournir l'appui technique nécessaire à la mise en place et la pérennisation de l'observatoire économique et social.**

## Personnel de l'OESP

- **Un coordinateur**
- **Un responsable de la Recherche et des Statistiques**
- **Un expert Halieute** (*recruté par le PRAO*)
- **Un expert Economiste** (*recruté par le PRAO*)
- **Une secrétaire**
- **Un planton**
  
- **Un technicien, opérateur de saisie et de traitement des données,** (*en cours de recrutement*)

- ▶ Historique de création
- ▶ Cadre réglementaire
- ▶ Organigramme
- ▶ **Financement**
- ▶ Planification
- ▶ Activités réalisées

# Financement et Appui



**Le financement de l'OESP est assuré par:**

- **les ressources propres à l'Etat notamment les fonds de promotion de la pêche et**
- **la contribution des partenaires techniques et financiers.**

**Notre seul partenaire d'appui jusqu'à présent c'est le PRAO, à travers le MoU signé entre les deux parties, le 26 octobre 2018.**

**Pour la pérennité de l'OESP et dans le cadre de la contribution des partenaires techniques et financier, il est envisagé de rechercher des autres sources de financement à travers :**

- ▶ **Appui Budgétaire Sectoriel de l'UE**
- ▶ **Autres projets d'appui du secteur**
- ▶ **Autres sources de financement...**

- ▶ Historique de création
- ▶ Cadre réglementaire
- ▶ Organigramme
- ▶ Financement
- ▶ **Planification**
- ▶ Activités réalisées

# Résultats attendus de l'OESP



## Réalisation de:

- Traitement et Analyse des données statistiques du secteur
- Calcul et Suivi des indicateurs de pêche
- Etudes socioéconomiques
- Enquêtes spécifiques



## Publication de:

- Notes de Conjoncture
- Bulletins trimestriels
- Rapport annuel

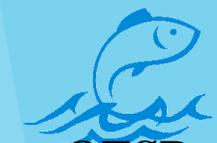
Bulletin



## Mise en place de:

- Site web OESP
- Système d'Information OESP
- Développement d'applications informatique de gestion et d'exploitation au profit du secteur et en collaboration avec les structures concernées





## **Principales actions en cours:**

- **Evaluation des offres techniques et financières relatives à la mise en place du SIO OESP**
- **Recrutement d'un consultant pour la mise en place du site web de l'OESP**
- **Elaboration des TdRs pour la mise en place d'un tableau de bord opérationnel pour les principales pêcheries (Poulpe, petit pélagique, crustacés, poissons démersaux) en collaboration avec la DARE**
- **Elaboration des TdRs pour le recrutement d'un opérateur de saisie et traitement de données**
- **Finalisation d'un document de cadrage relatif au compte satellite des pêches en concertation avec les principales structures concernées : DARE, ONS, IMROP, Douanes, SMCP, les organisations socioprofessionnelles, Université, etc.**

## **Principales actions programmées:**

- **Organisation des prochaines réunions du Comité Technique de l'OESP au titre de l'année 2020**
- **Organisation d'une réunion de mise à jour des gabarits de Dashboard**
- **Organisation d'un atelier de réflexion et de cadrage avec les structures productrices des données statistiques en collaboration avec la DARE.**
- **Participation à des formations sur le traitement et l'analyse des données (logiciel R, etc...)**
- **Organisation d'un voyage d'étude pour recueillir plus d'expérience;**
- **Elaboration des TDRs et du cahier de charges pour la mise en place d'un répertoire national des entreprises de pêche en collaboration avec la DDVP**

# Actions de l'accord de partenariat (MoU) entre l'OESP et PRAO pour 2018-2020



| Rubrique   | Activité  |
|--|---|
| Appui ILD, Dashboard, CTS                        | Collecte et acquisition des données et informations du Dashboard  |
| Appui aux organes de validation des statistiques | • Réunions du comité technique  |
|  | • Ateliers d'information et de sensibilisation des structures fournissant des données statistiques  |
|  | • Réunions techniques et missions de collecte et d'actualisation de données   |
| Fond d'assistance technique                      | • Formations spécifiques et renforcement des capacités du personnel   |
|  | • Enquêtes spécifiques (compte d'exploitation, consommation, emploi)  |
|  | • Opérationnalisation et normalisation du Système d'Information Observatoire (SIO) (Phase1)   |
|  | • Conception, développement, alimentation et mise en ligne du site web  |
|  | • Mise en place d'un répertoire national des entreprises de pêche en collaboration avec DDVP  |
|  | • Elaboration d'un Manuel détaillé de procédures pour l'OESP  |
|  | • Contribution à la réalisation d'un compte satellite des pêches  |
| Fond de formation du MPEM                        | • Formations ; Participation aux manifestations nationales, régionales et internationales   |
| Fond d'équipements et fournit                    | • Acquisition d'équipements   |
| Mise en place Tableau de bord                    | • Elaboration des TDRs ; cahier de charges ; ateliers de préparation ; TB opérationnel pour les principales pêcheries (Poulpe, petit pélagique, crustacés, poissons démersaux) ; ateliers validation et restitution ; |
| Publications annuelles                           | • Note de conjecture, Bulletin périodique, Rapport annuel   |



- ▶ Historique de création
- ▶ Cadre réglementaire
- ▶ Organigramme
- ▶ Financement
- ▶ Planification
- ▶ **Activités réalisées**

## Les activités réalisées

- Acquisition des équipements informatiques et bureautiques
- Organisation de 3 réunions Comité Technique de l'Observatoire
- Organisation d'un atelier sur les gabarits du Dashboard
- Organisation d'un atelier sur les publications de l'OESP
- Recrutement de deux experts (économiste et halieute)
- Elaboration et transmission du PTA de l'OESP pour l'année 2019
- Elaboration et transmission d'un rapport d'activité de l'OESP
- Elaboration et transmission des termes de référence du site web de l'OESP
- Finalisation et transmission des termes de référence relatifs à l'élaboration du cahier des charges et à la mise en place d'un système d'information de l'OESP
- Lancement du marché du SIO
- Transmission des de demandes de proposition aux (6) bureaux retenus pour le SIO
- Réception des offres techniques et financières du SIO, l'évaluation des offres techniques
- Participation à toutes les réunions du CTS 2018 et 2019
- Formation : bureautique (Secrétaire), rédaction administrative et TADS (personnel encadrement)
- Participation aux différentes activités du secteur
- Organisation d'une réunion OESP-ONS au sujet du compte satellite du secteur des pêches

# Historique des réunions du CT

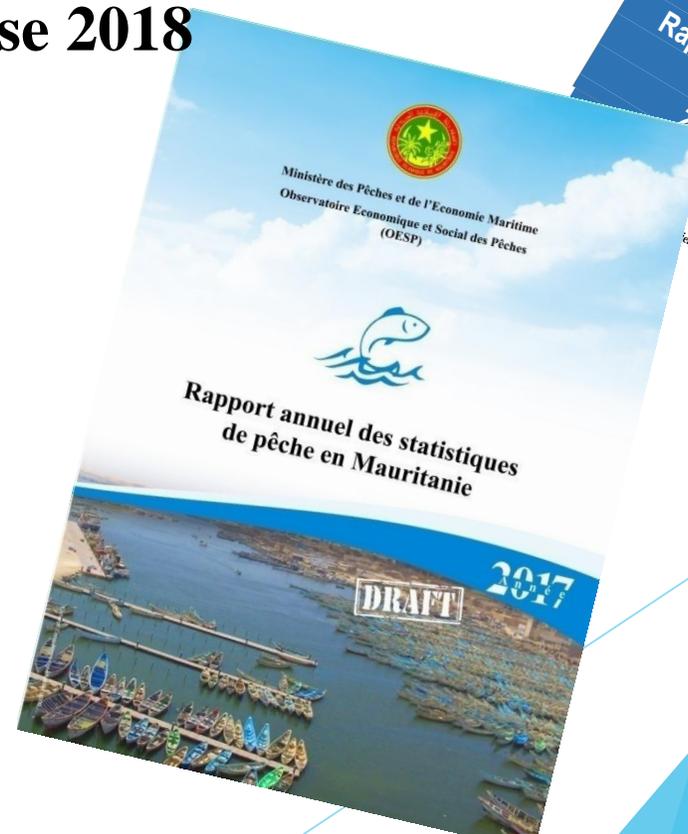
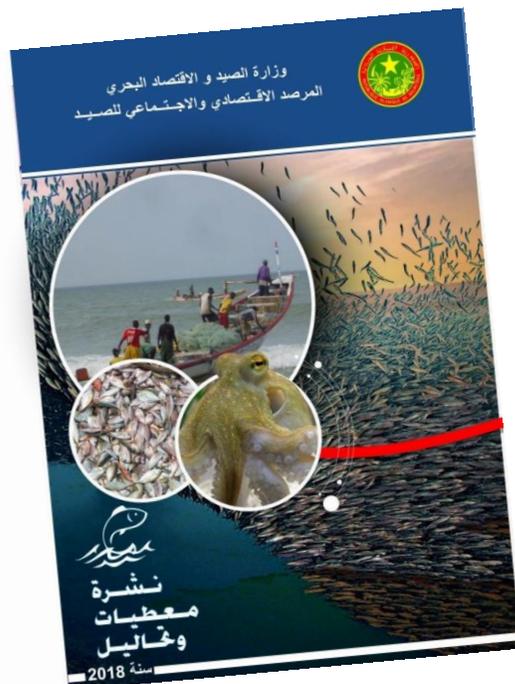
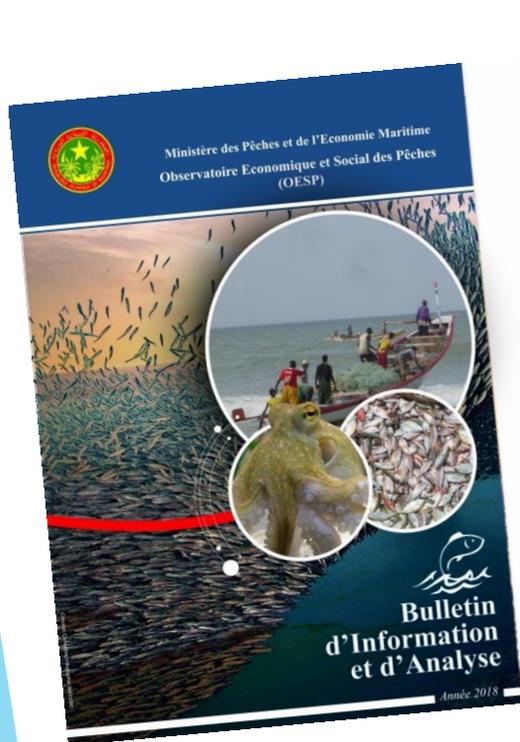


- **La 1<sup>ère</sup> réunion du CT s'est tenue le 16 avril 2018**  
L'ordre du jour de cette réunion comportait les points suivants :
  - **Prise de contact des membres du Comité Technique ;**
  - **Examen et validation du programme de travail annuel de l'OESP ;**
  
- **La 2<sup>ème</sup> réunion du CT s'est tenue le 18 mars 2019**  
L'ordre du jour de cette réunion portait sur la présentation, pour validation du:
  - **Finalisation et impression du rapport annuel des statistiques 2017**
  - **Finalisation et impression des bulletins statistiques pour 2018**
  - **Elaboration du rapport annuel des statistiques pour l'année 2018**
  - **Production des supports de communication**

● La 3<sup>ème</sup> réunion du CT s'est tenue le 31 mai 2019

L'ordre du jour de cette réunion portait sur la présentation, pour validation du:

- Rapport annuel des statistiques 2017
- Bulletin d'information et d'Analyse 2018



REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE  
MINISTÈRE DES PÊCHES ET DE L'ECONOMIE MARITIME  
Observatoire Economique et Social des Pêches (OESP)  
Projet Régional des Pêches en Afrique de l'Ouest en Mauritanie  
(PRO-AR)



**Je vous remercie**